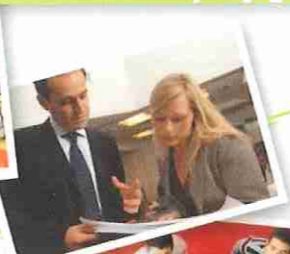
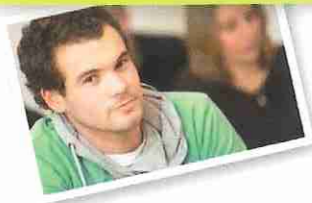


Quels que soient votre motivation, votre niveau d'étude ou votre statut...
le Cnam vous oriente, vous conseille et vous accompagne dans votre projet



CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS



LE Cnam

Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Vous former au Cnam...
un passeport pour l'emploi**



Activités Nouvelles & Nouvelles Compétences

L'activité AN-NC en Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est :

600 entreprises accompagnées

450 emplois créés

20 partenaires au service du
développement économique



Le Cnam est un grand établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

« Le Cnam, ouvert à tous et partout »...

remplit trois missions : la formation professionnelle des adultes, la recherche technologique et l'innovation, la diffusion de la culture scientifique et technique. Grâce à ses six centres de formation répartis sur l'ensemble du territoire régional (Aix, Marseille, Istres, Avignon, Toulon et Nice), le Cnam Provence-Alpes-Côte d'Azur permet d'offrir à chacun, quel que soit son lieu de résidence, l'accès à la formation tout au long de la vie.

CONTACT :

Kappa Consult
Christine MIZZI
Directrice
Tél. : 04 96 10 03 60
E-mail : kappa-consult@wanadoo.fr

Le Centre National de l'Entrepreneuriat (CNE-Cnam) basé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est dédié à l'émergence de compétences nouvelles dans les TPE-PME et associations favorisant ainsi l'emploi dans la région.

le cnam - cne
Centre national de l'entrepreneuriat
en Provence-Alpes-Côte d'Azur



www.cnam-paca.fr

**ACTIVITÉS NOUVELLES
& NOUVELLES COMPÉTENCES**

Un dispositif reposant sur l'idée que l'activité crée l'emploi ...
Concrétiser "des projets dormants" dans des TPE-PME et associations
en les confiant à des personnes en recherche
d'activité professionnelle favorisant leur réussite

**Mettez de l'avenir dans
votre métier**





Vous souhaitez... concrétiser le projet de développement de votre TPE-PME, association



Vous êtes ...
Dirigeant d'une TPE, PME, entreprise artisanale ou association.

Vous voulez ...

Conquérir un marché, innover ou tout simplement structurer votre activité.



Choisissez le programme ...

Activités Nouvelles & Nouvelles Compétences, un programme de formation qui vous permet de réussir:

1. L'INTÉGRATION DE LA COMPÉTENCE QUI VOUS CONVIENT
 - dans le cadre d'un stage de 6 mois dans votre entreprise,
 - avec une prise en charge financière du stagiaire-pilote de projet.
2. LA MISE EN OEUVRE DE VOTRE PROJET
 - grâce à une **methodologie de travail** adaptée à votre projet,
 - grâce à un accompagnement de professionnels du développement,
 - grâce à un **chèque complémentaire** de 1 500 € TTC permettant de financer une prestation de formation personnalisée et adaptée aux métiers de l'entreprise.
3. L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES DE VOTRE STRUCTURE
 - le pilote de projet enrichit ses compétences avec **des modules de formation** apportant des réponses pragmatiques, utiles et directement transférables au projet.
 - l'ensemble du parcours peut être validé par le **titre Entrepreneur de petite(s) entreprise(s)** délivré par le CNAM (titre de niveau III enregistré au RNCP). L'obtention de cette certification valide et valorise les savoirs opérationnels acquis au cours du programme Activités Nouvelles & Nouvelles Compétences et leur transformation en compétences professionnelles.

La prise en charge financière...

Le programme est co-financé par le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Le coût restant à la charge de votre entreprise est de **5 500 € net.**

4 bonnes raisons
de choisir le
programme

1. Vous intégrez des compétences d'encadrement
2. Vous vous entourez de conseils et d'expertise.
3. Vous vous donnez le temps et les moyens de pérenniser votre projet.
4. Vous bénéficiez d'un appui financier pour lancer une activité nouvelle.

AN-NC

Le dispositif « ACTIVITÉS NOUVELLES – NOUVELLES COMPÉTENCES

»

a pour objectif de favoriser l'émergence et le développement d'un projet d'activité nouvelle dans les petites entreprises et les associations par l'intégration de nouvelles compétences d'encadrement assurant le pilotage du projet.

Ce dispositif s'adresse :

- aux petites entreprises (ne dépendant pas d'un grand groupe) et aux associations,
- à toute personne en recherche d'activité professionnelle souhaitant mettre leurs compétences en pratique dans la conduite d'un projet en entreprise.

Au terme d'un stage de 6 mois :

- l'Entrepreneur doit avoir développé une nouvelle activité au sein de son entreprise ou de son association.,
- la personne en recherche d'activité professionnelle doit avoir :
 - piloté efficacement son projet,
 - validé son stage de formation par l'obtention du titre

Votre statut...

Stagiaire de la formation professionnelle continue pendant les 6 mois, vous percevez une rémunération financée par le Pôle Emploi ou par la Région (ASP/régime public), complétée par une somme forfaitaire mensuelle de 460 € net.

1. Vous pilotez et réussissez la conduite d'un projet à dimension entrepreneuriale.
2. Vous développez vos compétences et pérennisez votre fonction aux côtés du dirigeant.
3. Vous êtes accompagné pour faciliter votre intégration dans l'entreprise.
4. Vous pouvez accéder à un titre professionnel (niveau III) délivré par le CNAM.

...Vous souhaitez mettre vos compétences au service du développement d'une TPE-PME



Vous êtes ...

En recherche d'activité professionnelle.

Vous voulez ...

- ✓ Conduire un projet de développement en maîtrisant les risques.
- ✓ Assurer une fonction d'encadrement technique et/ou managérial dans l'entreprise.

Choisissez le programme ...

Activités Nouvelles & Nouvelles Compétences, un programme de formation qui vous permet de réussir:

1. VOTRE INTÉGRATION DANS UNE ENTREPRISE
dans le cadre d'un stage de 6 mois visant la mise en œuvre d'un projet.
2. LA MISE EN OEUVRE DU PROJET
 - vous profitez d'un suivi individualisé et d'une méthode de travail,
 - vous enrichissez vos compétences sur le management de projet en suivant des modules de formation du CNAM,
 - vous bénéficiez d'un chèque de 1 500 € TTC qui permet de financer une prestation de formation personnalisée.
3. L'AMÉLIORATION de VOTRE EMPLOYABILITÉ
l'ensemble du parcours peut être validé par le **titre Entrepreneur de petite (s) entreprise(s)** délivré par le CNAM (titre de niveau III enregistré au RNCP). L'obtention de cette certification valide et valorise les savoirs opérationnels acquis au cours du programme Activités Nouvelles & Nouvelles Compétences et leur transformation en compétences professionnelles.

4 bonnes raisons
de choisir le
programme

AN-NC